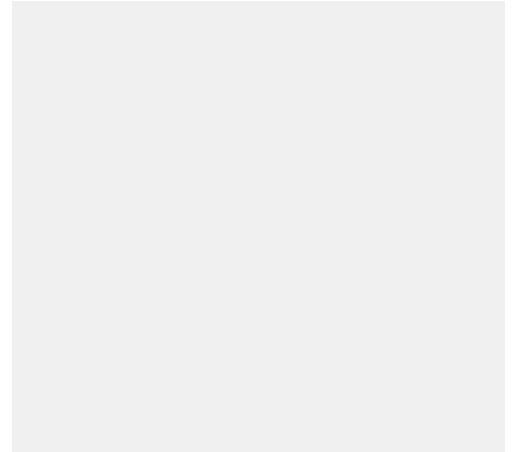
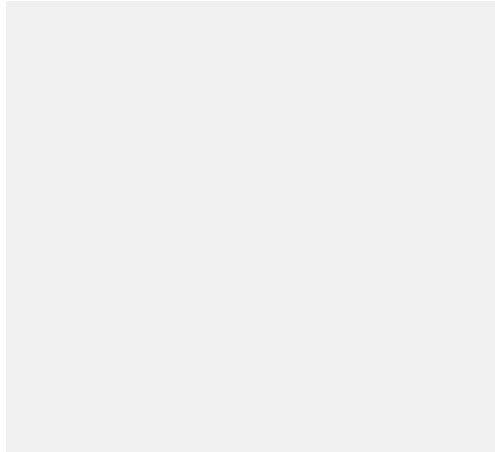


EGA : les annonces doivent engager ceux qui les font

16 novembre 2017



La charte d'engagement pour une relance de la création de valeur et pour son équitable répartition au sein des filières agroalimentaires françaises a été signée par la Confédération paysanne ce mardi 14 novembre 2017. Nous considérons cette charte comme la première pierre d'une fondation solide que devra constituer la loi sur un revenu pour les paysans. Le discours de Rungis doit être maintenant traduit en actes en faveur de la rémunération paysanne et de la transition agricole et alimentaire, que ce soit du côté des pouvoirs publics que du côté des acteurs des filières alimentaires.

Du côté de l'État, rien n'a été encore clairement avancé concernant la rémunération des services environnementaux, les soutiens à l'agriculture biologique, la protection face aux importations déloyales sur le plan social ou environnemental, la réglementation des OGM cachés ou encore les modalités concrètes d'un appui financier et logistique aux circuits d'approvisionnement locaux.

Du côté des opérateurs économiques, les ébauches en cours des plans de filière mettent à mal l'ambition élevée de montée en gamme et de transition agricole au service des consommateurs exprimée par le Président de la République. Et l'offensive est forte pour minimiser les coûts de production face aux enjeux de conquête des marchés export : tant pis pour le revenu paysan, s'accordent les tenants de l'agro-industrie.

Enfin, ces États généraux de l'alimentation doivent se donner comme objectif la reconnaissance du métier de paysan, par la reconnexion avec les citoyens, la résonance avec les attentes sociétales et la relocalisation des systèmes alimentaires.

Redonner du sens et de la valeur au métier de paysan manque encore cruellement dans les ateliers du second chantier, notamment l'atelier 13 sur l'attractivité du métier qui préfère parler de technologies plutôt que de savoir-faire paysan. Nous déplorons cette vision technocratique, segmentée et industrielle qui doit être remplacée par une vision humaine, systémique, territoriale et reliée au vivant. Après le discours de Rungis et cette charte, la Confédération paysanne attend des actes dans un futur proche. Pour le moment, nous n'avons rien vu de concret ! Nous restons fortement mobilisé.e.s pour faire valoir notre droit au revenu dans la loi !

Lire aussi : [EGA : les annonces doivent engager ceux qui les font](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/EGA-les-annonces-doivent-engager-ceux-qui-les-font>